

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 29 mars 2016 à 20h30

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 10
Nombre d'absents excusés : 0
Nombre d'absents non excusés : 0

Date de la convocation : 22/03/2016
Date de la publication : 22/03/2016
Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le : 31/03/2016

PRESENTS : M. COUET Rémi – Mme DU MERLE Priscille - Mme FERCHAT Marie-Françoise – Mme FROGER Pierrette – M. HAMON Emmanuel - M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard –Mme VILANON Jacqueline – M. MILLET Serge - M. DEMOL Frédéric - M. LAALEJ Saad - Mme BLAIRE Martine

ABSENTS :

SECRETAIRE : Mme DU MERLE Priscille

1. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET ADOPTION DU
COMPTE DE GESTION 2015

La première Adjointe présente le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015.

Les deux documents sont en parfaite corrélation et se peuvent se résumer comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Dépenses : 130 479.10€
Recettes : 175 992.70€
Excédent de fonctionnement : 45 513.60 €
Résultats antérieurs reportés : 140 474.28 €
Résultat de clôture 2015 : 194 987.88€

- SECTION D'INVESTISSEMENT :
Dépenses : 67 120.28 €
Recettes : 77 245.35€
Excédent d'investissement : 10 125.07 €
Résultats antérieurs reportés : 103 069.52 €
Résultat de clôture 2015 : 113 194.59 €

- RESTE A REALISER 2015 :
Dépenses : 406 965.21 €
Recettes : 69 300 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité (Monsieur le Maire est absente de la salle de vote) :
- ADOPTENT le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015.

2. AFFECTATION DES RESULTATS 2015

Le Conseil Municipal,

Vu les résultats du compte administratif 2015,

DECIDE à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

	2015
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	130 479,10 €
Recettes	175 992,70 €
Résultat de l'exercice	45 513,60 €
Résultat antérieur reporté (002)	149 474,28 €
TOTAL	194 987,88 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	67 120,28 €
Recettes	77 245,35 €
Résultat de l'exercice	10 125,07 €
Résultat antérieur reporté (001)	103 069,52 €
TOTAL	113 194,59 €
RESTE A REALISER	
Dépenses	406 965,21 €
Recettes	69 300,00 €
TOTAL	-337 665,21 €
BESOIN ou EXCEDENT DE FINANCEMENT	-224 470,62 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
Résultat de fonctionnement	194 987,88 €
en investissement au 1068	0,00 €
en fonctionnement en 002	194 987,88 €
Déficit/Excédent d'investissement au 001	113 194,59 €

3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2016

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Monsieur le Maire rappelle les taux d'impositions de 2015 :

- Taxe d'habitation : 12,39 %
- Foncier bâti : 12,68 %
- Foncier non bâti : 36,08 %

Il rappelle également que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 2010 et que compte tenu de la baisse des dotations de l'État en cours et à venir qui fragilise fortement le budget des communes, il propose de les augmenter de 0.5% :

- Taxe d'habitation : 13.01 %
- Foncier bâti : 13.31 %
- Foncier non bâti : 37,88 %

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**
 - **DECIDE d'augmenter les taux d'imposition à compter de 2016 :**
- **Taxe d'habitation : 13.01 %**
 - **Foncier bâti : 13.31 %**
 - **Foncier non bâti : 37,88 %**

4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2016 qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	356 977,78 €	356 977,78 €
Section d'investissement	696 065,21 €	696 065,21 €
TOTAL	1 053 042,99 €	1 053 042,99 €

Le Conseil Municipal,
Vu le projet de budget primitif 201+,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité :
 - **APPROUVE le budget primitif 2016 arrêté comme suit :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	356 977,78 €	356 977,78 €
Section d'investissement	696 065,21 €	696 065,21 €
TOTAL	1 053 042,99 €	1 053 042,99 €

5. OFFRE D'EMPRUNT 2016

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de contracter un emprunt pour le financement des travaux de la mairie. 4 banques ont été consultées, 3 ont déposées une offre :

Récapitulatif des offres d'emprunt

	Crédit mutuel de Bretagne	Caisse d'épargne	Crédit agricole
	Tinténiac	Orvault	Tinténiac
Montant	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Durée	20 ans	20 ans	20 ans
Taux	Fixe	Fixe	Fixe
	1,75%	1,95%	1,69%
Echéance	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle
Amortissement	Progressif	Progressif ou constant	constant
1ere échéance	2 226,28 €	P: 2 268,84€ C: 2 606,25€	2 213,61 €
TOTAL intérêt	28 102,73 €	P: 31 507,20€ C: 29 615,63€	27 089,00 €

Frais de dossier	225 €	500 €	150 €
Remboursement anticipé		Partiel ou total à chaque échéance moyennant une indemnité actuarielle	oui
Déblocage des fonds	sous 3 mois au plus tard	au plus tard le 15 juillet	sous 3 mois

Il explique également que 2 emprunts sont en cours actuellement dont 1 qui se terminera en 2017 et l'autre en 2041. Ainsi il a été demandé au crédit agricole de nous faire une proposition de réaménagement du deuxième emprunt :

Renégociation de l'emprunt de l'église-Fin 28/02/41- 250 000 €

	conditions actuelles	propositions
Taux	FIXE	FIXE
	4,16%	3,35%
Échéance	3 658,48 €	3 355,45 €
Frais de dossier		4 859,26 €
Gain		30 104,51 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire à signer l'offre d'emprunt du crédit agricole pour 150 000€ sur 20 ans à taux fixe 1.69% avec des frais de dossier de 150€, et à demander le déblocage des fonds,**
- **AUTORISE le Maire à signer la proposition de réaménagement du prêt de l'église du crédit agricole permettant de passer d'un taux fixe de 4.16% à 3.35% selon les conditions indiqués ci-dessus.**